



## La justice suspend l'arrêté préfectoral. L'activité continue, en toute légalité.

**Mardi 22 mai le Tribunal administratif de Lyon a suspendu l'arrêté préfectoral du 19 avril 2018 prononçant la fermeture administrative de toutes les antennes Lepermislibre à compter du 19 mai 2018 pour trois mois.**

Cette décision vient légitimer l'existence même de ce modèle de plateforme numérique né de l'entrée en vigueur de la loi Macron en 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

En ce qui concerne le droit, il est fait état de ce que « *l'existence d'une infraction à la législation du travail était suffisamment contestable pour faire naître un doute sérieux sur la légalité de cet arrêté* ».

**Le juge des référés du Tribunal administratif de Lyon donne ainsi raison à Lepermislibre en niant la validité de l'arrêté hâtif et mal fondé pris par la Préfecture et dont les opposants à la démocratisation du permis de conduire se sont félicités. Lepermislibre, conforme aux lois règlementant ce secteur, remporte une première victoire.**

Symbole d'un conflit qui subsiste depuis 2015, Lepermislibre a modernisé le secteur de l'Auto-École. Toutefois, les difficultés rencontrées par l'entreprise ne sont pas un cas isolé et démontrent la complexité du changement sur le terrain face au lobbying.

Alors, comme une ode à l'entrepreneuriat, cette décision de justice vient crédibiliser la loi Macron et l'implication dont les enseignants entrepreneurs, indépendants diplômés, font preuve depuis 2015 en ayant permis à près de 2000 candidats d'obtenir le permis de conduire.

### Actualités

Signe de confiance, Lepermislibre, auto-école sensibilisée aux métiers du numérique, plaident depuis toujours pour un accès au permis de conduire pour tous, signe actuellement des accords avec de nouveaux partenaires.

Parallèlement, et toujours pour un meilleur accès à la mobilité chez les jeunes, de nouveaux systèmes de financement sont également en cours de mise en œuvre.

### Chiffres clés

- 10 000 candidats actuellement en formation
- 600 à 800 nouveaux candidats inscrits par mois,
- Près de 70 enseignants indépendants
- 10 salariés

### Lepermislibre en 3 ans :

- 1500 permis de conduire passés
- 5000 examens de code de la route.
- Taux de réussite : 90% au code (contre 71% en moyenne nationale) + 70% pour la conduite en première présentation pratique (moyenne nationale : 51%)